

Processus d'inscription aux IXes Jeux de la Francophonie RDC / Kinshasa 2022

Date : Samedi, 31 Octobre, 2020

Date de clôture de la première étape prolongée au 30 novembre 2020.



[1]

Inscription des États et gouvernements

Les inscriptions en ligne sont ouvertes aux [88 États et gouvernements de la Francophonie](#) [2] et se dérouleront en [six grandes étapes](#) [3].

La **première étape**, à savoir l'**Engagement de principe et la désignation du responsable de dossier national**

et des chargés nationaux, est essentielle pour permettre le démarrage du processus d'inscription en ligne, sur le site des Jeux de la Francophonie.

Le formulaire d'engagement de principe, le formulaire de désignation du responsable de dossier national ainsi que le formulaire de désignation des chargés nationaux nécessaires pour accomplir cette première étape doivent être transmis par les représentants des États et gouvernements par courriel au CIJF à l'adresse gro.einohpocnarfjtafjic [4].

Les trois formulaires sont téléchargeables sur le site des Jeux de la Francophonie en cliquant sur les liens ci-dessous :

- Formulaire d'engagement de principe
- Formulaire de désignation du Responsable de dossier national
- Formulaire de désignation des chargés nationaux

Date de clôture : 30 novembre 2020

Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) invite tous les États et gouvernements qui ne sont pas encore engagés à participer à la 9e édition des Jeux de la Francophonie à s'inscrire auprès du CIJF avant le 30 novembre 2020.

Prochaines étapes

Préinscription aux disciplines (Étape 2) | Date de clôture: le 15 décembre 2020

À partir du 1er novembre 2020, le CIJF enverra aux Responsables de dossier désignés un identifiant et un mot de passe individuels qui leur permettront d'accomplir, à travers l'application des inscriptions en ligne hébergée par le site des Jeux de la Francophonie, l'étape de préinscription aux disciplines, plus précisément les Responsables de dossier choisiront parmi les disciplines inscrites au [programme officiel](#) [5] des Jeux les disciplines dans lesquelles leur État/gouvernement souhaite participer.

Versement des frais d'inscription (Étape 2) | Date de clôture: le 15 décembre 2020

Conformément au Guide des inscriptions des IXes Jeux de la Francophonie, chaque État ou gouvernement participant doit verser une somme totale de 2000 euros représentant les frais d'inscription à la neuvième édition des Jeux, Kinshasa 2022. Le versement sera effectué par virement bancaire.

Documents nécessaires pour accomplir cette étape : le [formulaire 5](#) [6] du guide des inscriptions - à compléter et à transmettre par courriel (gro.einohpocnarfjtafjic [4]) au CIJF.

Une fois le montant versé et reçu sur le compte de l'OIF/CIJF, la Direction du CIJF le signifiera confirmant ainsi que l'État ou gouvernement est à jour de ses frais d'inscription. L'État ou gouvernement pourra ainsi passer aux étapes suivantes du processus d'inscription. Toute préinscription non-accompagnée du règlement des frais d'inscription sera déclarée irrecevable.

Artistes et sportifs

Comme les inscriptions aux Jeux de la Francophonie sont effectuées auprès du CIJF par les États et gouvernements via leurs ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, les artistes et les sportifs doivent s'adresser aux Ministères de leur pays. Dès qu'un État accomplit certaines étapes du processus d'inscription, le nom du responsable de dossier de chaque État ou gouvernement et ses coordonnées apparaîtront dans la rubrique [États et gouvernements engagés](#) [7].

Retrouvez [ici](#) [7] les Responsables de dossiers et leurs coordonnées pour leur manifester votre désir de participer aux Jeux ou pour recevoir des informations pratiques sur les présélections culturelles et les qualifications sportives.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le processus d'inscription à la 9e édition des Jeux de la Francophonie, retrouvez ci-dessous le guide des inscriptions et la réglementation des disciplines, en français et en anglais.

- Guide des inscriptions
- Réglementation des disciplines
- Guide des inscriptions (version anglaise)
- Réglementation des disciplines (version anglaise)

Le CIJF reste disponible pour accompagner tous les États et gouvernements tout au long du processus d'inscription. Veuillez adresser toute demande éventuelle au CIJF à l'adresse suivante : gro.einohpocnarf@ta.fjic [4].

Pour rappel, le CIJF a ouvert le 15 janvier 2020 les inscriptions aux IXes Jeux de la Francophonie aux [88 États ou gouvernements de la Francophonie](#) [2]. À moins de deux ans de cette neuvième édition des Jeux, le CIJF a enregistré l'engagement de principe de [37 États ou gouvernements](#) [7].

source: <https://www.jeux.francophonie.org/actualites/processus-dinscription-aux-ixes-jeux-de-francophonie-rdc-kinshasa-2022>